

L'Oréal

Société Anonyme

14, rue Royale
75008 Paris

**Rapport des commissaires aux comptes portant sur une
sélection d'informations sociales, environnementales et
sociétales publiées dans le rapport d'avancement
« Sharing Beauty With All »**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine
Cedex

L'OREAL

Société Anonyme
14, rue Royale
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes portant sur une sélection d'informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le rapport d'avancement « Sharing Beauty With All »

Exercice clos le 31 décembre 2015

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de la société L'Oréal, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales identifiées par le signe (✓) ou (✓✓) dans le « rapport d'avancement Sharing Beauty With All » du groupe L'Oréal pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Responsabilité de la société

Ces informations ont été établies sous la responsabilité des Directions Générales des Opérations, des Relations Humaines, et de la Responsabilité Sociale d'Entreprise, conformément au référentiel utilisé par le Groupe L'Oréal (le « Référentiel ») et disponible auprès de ces mêmes Directions.

La note méthodologique accessible dans la rubrique « Publications » du site web <http://www.sharingbeauty.fr/ressources>, précise les méthodologies de collecte et de calcul des indicateurs présentés ainsi que les limites inhérentes à la mesure de certains d'entre eux.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'exprimer, à la demande de la société, une conclusion d'assurance modérée sur le fait qu'une partie des informations sélectionnées par la société¹ et identifiées par le signe (✓) dans le « rapport d'avancement Sharing Beauty With All » ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.
- d'exprimer, à la demande de la société, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les autres informations sélectionnées par la société² et identifiées par le signe (✓✓) dans le « rapport d'avancement Sharing Beauty With All » ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à la norme d'exercice professionnel portant sur les prestations relatives aux informations sociales et environnementales entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de commissaire aux comptes (NEP 9090³) et à la norme internationale ISAE 3000⁴.

1. Rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations sélectionnées auprès des directions en charge des processus de collecte de ces informations et, le cas échéant, auprès des responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

¹ Ces informations sont les suivantes : Déchets transportables hors emballages navettes en rotation, avec emballages navette à la source (tonnes et g/PF), Tonnage de déchets mis en décharge, Indice de valorisation (%), Emissions de CO₂ liées au transport des produits finis (gCO₂ / km / unité vente), % d'employés permanents du Groupe pouvant bénéficier d'une protection financière en cas d'accident de la vie, tel que le décès ou une invalidité permanente (éligible à la couverture santé), % des employés permanents du Groupe pouvant bénéficier d'une couverture santé alignée sur les meilleures pratiques de leur pays de résidence, % des employés ayant bénéficié d'au moins une formation au cours de l'année, % de fournisseurs stratégiques du groupe ayant été évalués et sélectionnés sur la base de leurs performances sur les plans environnemental et sociétal, % de fournisseurs stratégiques ayant procédé, avec le soutien du Groupe, à une auto-évaluation de leur politique en matière de développement durable, Nombre de personnes ayant pu accéder à un emploi via le programme « Solidarity sourcing » (incluant TBS), % de produits analysés présentant un profil environnemental ou social amélioré, % de produits nouveaux ou rénovés présentant un profil environnemental amélioré grâce à une nouvelle formule dont l'empreinte environnementale a été réduite, % de produits nouveaux ou rénovés présentant un profil social amélioré grâce à un impact social positif

² Ces informations sont les suivantes : Unités PF produites (en millions), Emissions de CO₂ totales nettes (en kilotonnes), Consommation d'eau nette par produit fini (l/PF), Pourcentage d'énergie d'origine renouvelable consommée, Nombre d'audits sociaux réalisés durant l'année.

³ NEP 9090 – « Prestations relatives aux informations sociales et environnementales entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission du commissaire aux comptes »

⁴ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations sélectionnées et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des informations sélectionnées.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des informations sélectionnées au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Concernant les informations quantitatives sélectionnées par la société et identifiées par le signe (✓) :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le « rapport d'avancement Sharing Beauty With All » ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités et de sites que nous avons sélectionnés⁵ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 20 % des effectifs et entre 17 % et 24 % des informations quantitatives environnementales sélectionnées.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que certaines informations sélectionnées par le Groupe L'Oréal et identifiées par le signe (✓) sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

2. Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations RSE

Nature et étendue des travaux

Concernant les autres informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe (✓✓), nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe 1 ci-dessus pour les informations RSE considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

⁵ **Usines concernées** : Aulnay (France), BRI (France), Burgos (Espagne), Chimex Mourenx (France), CAP (France), Egypt (Egypte), Piscataway (USA), Florence (USA), Israël (Israël), Jababeka (Indonésie), Ormes (France), Israël (Israël), Little Rock (USA), Pologne (Pologne), Pune (Inde), Rambouillet (France), Saint Quentin (France), Suzhou (Chine), Turquie (Turquie) et Yichang (Chine)

Distribution Centers (DC) concernés: DC China (Chine), DC Israël (Israël) et DC Little Rock (USA)

Filiales RH concernées : France, Inde, Turquie et Chili

L'échantillon sélectionné représente 51 % des unités produites par les usines du Groupe et entre 48 % et 59 % des informations environnementales sélectionnées identifiées par le signe (✓✓).

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe (✓✓).

Conclusion

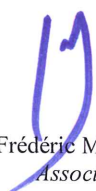
A notre avis, les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe (✓✓) ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2016

Les Commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

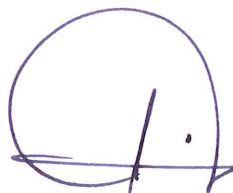
**PricewaterhouseCoopers
Audit**



Frédéric Moulin
Associé



Florence Didier-Noaro
Associée, Développement
Durable



Gérard Morin
Associé



Sylvain Lambert
Associé, Développement
Durable